



FICHE TECHNIQUE

RAPPEL:

OBLIGATOIRE : EXTINCTEUR

- L'utilisation du Gaz et du Charbon est formellement interdite
- Avant votre installation vous devez remettre un chèque de caution : de 1000 € pour les restaurateurs et de 500 € pour les buvettes.

CONSIGNES:

Pour le Raccordement Hydraulique :

Pour vous approvisionner en eau merci de prendre un tuyau d'arrosage de 15 mètres pour avoir de l'eau jusqu'à votre stand.

Evacuation Total Egout:

Les eaux usées sont à récupérer par vos soins, merci de préparer le matériel adéquat. Une ouverture de la trappe d'égout est prévue pour que vous puissiez évacuer les eaux usées. NB : Merci de prévoir un récupérateur d'huiles usagées. il n'y aura pas de collecte sur place.

Raccordement Electrique:

Pour éviter des coupures de courant, un cordon d'adaptation alimentation borne est obligatoire (Cf image ciaprès)



PS : 1 Cordon est limité en puissance (environ 3200 W) - Chaque restaurateur aura 8 bornes à sa disposition. Un simple multiprise n'est pas compatible à cause de sa faible puissance.





Pour renforcer la zone d'éclairage restauration, des projecteurs leds sont à prévoir.

Electricité Gymnase Jules Ferry :

L'électricité à ce gymnase est limité à 20 ampères (<9000 Watts). Pour les buvettes, merci d'en prendre compte.

Fourniture mobiliers :

Le CEN, ne fournit pas de tables pour les restaurateurs, il est de votre responsabilité de prendre en compte.

Le CEN, pourrait toutefois vous fournir le contact sur place pour une éventuelle location.

Fait à	le,	

Signature du candidat